

COMPTE RENDU DE L'AG DU 9 MARS 2019

Cette assemblée s'est déroulée à Montrond les Bains de 10h à 12h à la salle de l'espace social.

Le président Serge Sagnard accueille les participants et transmet les excuses des divers élus qui n'ont pas pu être présents. Mme Cartal et Mr Percet nous rejoindront en fin de matinée, ainsi que Mr Giraud maire de Montrond qui viendra nous saluer.

Assemblée générale extraordinaire

Le quorum n'ayant pas été atteint au cours de la 1^o AGE du 18/02, une 2^o AGE a donc été convoqué ce 9 mars et les participants sont appelés à voter les statuts modifiés de l'association. Ces nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Rapport moral

Serge Sagnard explique que Vélo en Forez s'est investi de plus en plus dans les mobilités actives sans abandonner le volet cyclotourisme et grande itinérance à vélo. Sachant que nous sommes la délégation départementale de l'AF3V nous continuerons à proposer des balades à vélo à nos adhérents et sympathisants.

Dans ce programme de sorties il y aura 2 temps forts la « vélorution » en juin et la journée nationale des voies vertes en septembre.

En ce qui concerne les mobilités actives, Vélo en Forez a participé à l'élaboration du projet de territoire mis et du PCAET en place par la communauté de communes de Forez Est.

Notre association a adhéré à la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) et grâce au service juridique de celle-ci nous avons pu mettre nos statuts en conformité. Cela nous permettra éventuellement d'exercer un recours en justice si un projet d'aménagement de la voirie ne respecte pas la loi LAURE (Loi sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie).

D'autre part nous exerçons une veille sur les marchés publics des communautés de communes (CCFE et LFA).

Notre appartenance au réseau FUB nous a aussi permis de participer au Comité Mobilités Vallée du Rhône-Nord organisé par la région AURA en collaboration avec la SNCF.

Rapport financier

La trésorière Véronique Arnaud expose le bilan de l'année 2018 :

Les recettes (adhésions, vente des guides, mécénat) s'élèvent à 1759,88 €

Les dépenses (assurance, location de salles, frais divers) sont de 2679,18 €

Le déficit pour l'année 2018 est donc de 913,30 €

Grâce aux excédents des années antérieures Vélo en Forez peut se passer de subventions pour le moment.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Rapport d'activité

Le secrétaire Guy Avinent fait le rappel des actions menées par Vélo en Forez.

Parmi ces actions on peut citer :

- Les rencontres avec la municipalité de Montrond les Bains, les élus de la CCFE et du conseil départemental.
- Les contacts avec les associations de cyclistes O2 (Ondaine), OCIVÉLO (St Etienne) et Mont'à vélo (Montbrison) ; à noter que ces 3 associations et Vélo en Forez se sont regroupés dans un réseau appelé « réseau Loire Sud »
- Les échanges avec la FUB et l'AF3V
- La participation à des réunions organisées par les associations GRAINES (Chamboeuf) et SOS Villars

En ce qui concerne les actions sur le terrain, les balades familiales se sont poursuivies de mars à octobre, 2 temps forts parmi ces sorties : la journée nationale des voies vertes organisée en 2018 à partir de Montbrison et la balade au départ de Roanne qui nous a permis de découvrir le dernier tronçon de la voie verte entre le port de Roanne et Charlieu.

A noter aussi que Vélo en Forez a fait partie du collectif d'associations qui a organisé la « vélorution » entre Grigny et St Etienne.

Election des membres du CA

4 membres du bureau sont démissionnaires : Guy Chatelus, Bernard Philippon, Jean Michel Odin et Paul Vilpert.

Les autres membres : Christian Aberlenc, Véronique Arnaud, Guy Avinent, Philippe Fortunier Ramon Navarro et Serge Sagnard sont candidats pour un nouveau mandat, Ces derniers sont réélus à l'unanimité.

A noter que depuis peu Messieurs Dominique Bonnefond, Christian Roussat et Gérald Fréry ont participé à nos CA en tant qu'invités. Etant adhérents depuis moins de 6 mois ils ne peuvent pas être membres du bureau à part entière mais ils pourront candidater dès la prochaine AG.

Questions diverses, prises de parole

Serge Sagnard indique qu'une opération gravage de vélos pour lutter contre le vol sera organisée fin juin conjointement par les associations OCIVÉLO et Mont'à vélo.

Christian Rousson de l'association O2 (Ondaine) évoque à propos de la « Véloire » entre Balbigny et Montrond le concept de « chaucidou » (**chaussée à circulation douce**) ou chaussée à voie centrale banalisée.

Mr Percet 1^oadjoint à Montrond revient sur la « chaucidou » en expliquant la conception de cet équipement qui existe sur la commune de Montrond .

Il présente également deux projets d'aménagement:

- la rue du 8 mai (projet pour lequel l'association Vélo en Forez sera consultée quand l'étude sera achevée).
- une zone 30 au niveau des écoles et des « Passerelles »

La séance est levée à 12h.